

# La Mutualité française AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes est la représentation régionale de la Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF).

Acteur de proximité, elle participe activement à un accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire par le développement d'une offre de soins et d'actions de prévention santé au plus près des besoins de la population.

## UN ACTEUR SANTÉ DE PROXIMITÉ



**4 200 000**  
personnes protégées par  
les mutuelles dans la région

**53 %**  
de taux de mutualisation



**+ de 1200**  
actions de prévention par an



**20 798<sup>(1)</sup>**  
personnes employées  
par le mouvement mutualiste dont  
**9 000<sup>(2)</sup>**  
sont employées  
au sein des secteurs sanitaires,  
sociaux et médico-sociaux.

<sup>(1)</sup> INSEE  
<sup>(2)</sup> données fin 2016

**419**

services de soins et  
d'accompagnement  
mutualistes (Ssam)

## 12 ACTIVITÉS DIFFÉRENTES

**84** Magasins d'optique

**73** Centres dentaires

**43** Centres d'audition

**18** Ets d'hospitalisation

**16** Centres de soins  
médicaux et infirmiers

**2** Matériels médicaux

**7** Pharmacies

**26** Ets et services pour les  
personnes en situation de  
handicap

**39** Services à domicile  
(SAP, SSIAD)

**44** Ets et services pour  
la petite enfance

**66** Ets et services pour  
les personnes âgées

**1** Services loisirs

## UNE FORTE REPRÉSENTATION LOCALE

**140**

mandats  
de représentation  
pour porter la parole  
mutualiste

**48** représentants dans les  
instances de l'Assurance maladie.

**92** représentants dans d'autres Instances  
de démocratie sanitaire (ARS, CTS, CDCA...).

La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes est présente dans de nombreuses instances régionales comme les caisses primaires d'assurance maladie (Cpam), la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), le Conseil économique social et environnemental régional (Ceser) ainsi que dans les différentes instances de pilotage de l'agence régionale de santé (ARS).

CTS : Conseillers Territoriaux de Santé - CDCA : Conseillers Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie



La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes développe des projets pour faciliter l'accès aux soins pour tous et aider la population de la région à préserver sa santé.

Elle organise plus de 1200 actions de prévention et promotion de la santé en faveur des adhérents des mutuelles, des usagers des établissements mutualistes et plus largement auprès de la population.

## EXEMPLES D'INITIATIVES EN FAVEUR DE L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS DES PUBLICS FRAGILISÉS

Programmes de sensibilisation et d'information des jeunes en insertion<sup>1</sup>, solutions technologiques et innovantes dans le domaine de la prévention de la perte d'autonomie et du maintien à domicile des seniors, médiation santé bénéficiant aux habitants de quartiers prioritaire, Maison des adolescents proposant un accompagnement et des soins ambulatoires aux jeunes adultes et à leur entourage, etc.

1 - Dans un contexte où les renoncements aux soins ne cessent d'augmenter (méconnaissance des droits, augmentation du reste à charge, couvertures complémentaires inexistantes ou insuffisantes), ces dispositifs prennent la forme d'une information sur les droits sociaux et l'accès aux soins pour les jeunes en insertion et les professionnels du social, des missions locales et des résidences habitat jeunes de Rhône-Alpes. Ils positionnent la santé comme un facteur d'intégration plutôt qu'un obstacle, tout en optimisant l'appréhension de la prévention et des services de santé par les publics cibles.



## EXEMPLES D' ACTIONS DÉPLOYÉES À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES, AU PLUS PRÈS DES BESOINS DE SANTÉ DE LA POPULATION :

- 1 - Cabines de consultation en télémédecine implantées dans des EHPAD et pharmacie,
- 2 - Opérations de dépistage des cancers de la peau des travailleurs saisonniers.



- 3 - Soutenu par l'Agence régionale de santé, « La vie à pleines dents, longtemps » est un programme de formation-action sur la prévention bucco-dentaire destiné aux professionnels des établissements et des services d'aide à domicile. Il a pour but d'améliorer la santé bucco-dentaire des personnes âgées hébergées en établissements ou accompagnées à domicile, en encourageant la toilette quotidienne et le recours aux actes de prévention et de soins. Il intègre, par ailleurs, l'intervention d'un dentiste doté d'une unité dentaire mobile, lui permettant d'assurer des soins en chambre pour les résidents et les patients n'ayant pas accès aux fauteuils de ville.



### Chiffres clés (2016) - La Vie à pleines dents longtemps

**38 diagnostics**  
bucco-dentaires réalisés  
en établissement

**858 professionnels de santé**  
sensibilisés